



Compléter en **CARACTÈRES D'IMPRIMERIE**. Dater et signer avant envoi. Voir instructions complémentaires au dos du formulaire

NE PAS AGRAFER

1. Bénéficiaire

- 1.1 Nom(s): 1.2 Nom(s) de célibataire:
- 1.3 Prénom(s): 1.4 Nationalité (origine):
- 1.5 Date de naissance: 1.6 Lieu de naissance:
- 1.7 Sexe: F M
- 1.8 État civil: 1.9 Date et lieu événement:
(si autre que célibataire, fournir copie de l'acte d'état civil)
- 1.10 Père Nom(s): Prénom(s):
- 1.11 Mère Nom(s): Prénom(s):
- 1.12 Adresse email: 1.13 Téléphone:
- 1.14 Arrivée à Genève le: 1.15 Profession:
- 1.16 Motif du séjour: 1.17 Séjour: Permanent Temporaire (par ex. études, stage, formation)

2. Adresse à Genève

- 2.1 Propriétaire: Locataire: (joindre copie du bail) Sous-locataire: (joindre confirmation écrite du logeur)
- 2.2 Rue: N°: 2.3 No Appartement:
- 2.4 Code postal: 2.5 Localité:
- 2.6 C/O Nom: 2.7 Prénom:
- 2.8 Numéro de logement officiel: 2.9 Étage: 2.10 Nombre de pièces:
- 2.11 Séjour antérieur à Genève: Oui Non

3. Venant de

- 3.1 Localité: 3.2 Pays:

4. Mandataire: Curateur: (cocher ce qui convient)

- 4.1 Rue: N°:
- 4.2 Code postal: 4.3 Localité: 4.4 Pays:
- 4.5 C/O Nom: 4.6 Prénom:
- 4.7 Adresse email: 4.8 Téléphone:

5. Conjoint(e)/partenaire Vient-il(elle), est-il(elle) à Genève? Oui Non (Si oui, remplir un formulaire personnel)

- 5.1 Nom(s): 5.2 Nom(s) de célibataire:
- 5.3 Prénom(s): 5.4 Nationalité:
- 5.5 Date de naissance: 5.6 Sexe: F M

6. Enfants

- | 6.1 Nom(s) | 6.2 Prénom(s) | 6.3 Date de naissance | 6.4 Sexe | 6.5 Vient-il(elle) à Genève
<small>(si oui, remplir un formulaire personnel)</small> |
|------------|---------------|-----------------------|---|---|
| | | | <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| | | | <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| | | | <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

Le(la) soussigné(e) certifie que les indications données ci-dessus sont complètes et conformes à la réalité

Lieu/Date: Signature:
(Bénéficiaire ou représentant légal)

Lieu/Date: Signature:
(L'autre parent en cas d'autorité parentale conjointe)

Communication

Pour tout séjour permanent, il est nécessaire de commencer les démarches auprès de votre ancien canton ou pays de domicile pour annoncer votre départ.

Cadre réservé à l'administration

#Quittance:
 Collaborateur:
 Observations:

INSTRUCTIONS à l'usage des utilisateurs du formulaire A

Formalités	Une prise de domicile dans le canton doit être annoncée dans les 14 jours.
Procédure	<p>La demande peut être effectuée:</p> <p> Après de la nouvelle commune de domicile, pour les ressortissants suisses ou famille suisse (voir indications sur la commune à l'adresse https://geneve-communes.ch).</p> <p> Par courrier: Office cantonal de la population et des migrations Route de Chancy 88 Case postale 2652 1211 Genève 2</p> <p>En ligne: https://www.ge.ch/annoncer-mon-arrivee-ocpm</p>
Pièces justificatives	<p>Formulaire A dûment complété, daté et signé</p> <p>Photocopie d'une pièce d'identité</p> <p>Copie du bail si locataire ou confirmation écrite du logeur (formulaire AL) accompagnée d'une copie de la pièce d'identité de ce dernier et d'une copie du bail principal;</p> <p>Attestation de départ si changement de canton de domicile</p> <p>Autorisation de l'autre parent si le(s) enfant(s) arrive(nt) dans le canton avec un seul parent ou décision du juge ou de l'autorité de protection de l'enfant ou formulaire EM</p>
Emolument	Un émolument de 50 CHF pour les Confédérés est perçu (gratuit pour les Genevois). Si vous vous adressez à votre commune de résidence, le paiement se fait sur place, sinon une facture vous est adressée.
Pièces complémentaires pour confédérés non genevois	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Pour un séjour permanent: A choix (original ou copie complète de bonne qualité): acte d'origine ou certificat de famille ou certificat individuel d'état civil (datant de moins de 6 mois).<input type="checkbox"/> Pour un séjour temporaire: Déclaration de domicile délivrée par la commune de résidence principale (original).<input type="checkbox"/> Si mandataire ou curateur: Procuration ou extrait du jugement.

En Suisse, l'assurance de base pour les soins (LAMal) en cas de maladie et d'accident est obligatoire.

Toute personne, dès sa prise de domicile en Suisse, est tenue d'être assurée pour les soins en cas de maladie et d'accident.

Le risque accident peut être suspendu pour toute personne salariée dont l'activité lucrative est supérieure à 8 heures par semaine. Dans ce cas, l'assurance-accident est garantie par l'employeur. Pour en savoir plus: www.ge.ch/lc/sam